COMMISSON TERRITORIALE DE DISCIPLINE N°4

Réunion du 6 février 2023

Sanction: 1 avertissement. Période probatoire: 6 mois. Item A1. Fonction: Accompagnateur d'arbitre. Championnat: U15M Promotion. Club du fautif: Club A. Moment: Après match. Motif: Après match, propos déplacés envers un joueur mineur.

Sanction: 1 date de suspension. Période probatoire: 6 mois. Item A1. Fonction: Officiel responsable. Championnat: 1DTF. Club du fautif: Club A. Moment: Après match. Motif: Après match, attitude incorrecte envers arbitre.

Sanction: 2 dates de suspension dont 1 avec sursis. Période probatoire: 6 mois. Item A2. Fonction: Joueuse. Championnat: 1DTF. Club du fautif: Club A. Moment: Pendant match. Motif: Pendant match, injure envers adversaire.

Sanction: 2 dates de suspension dont 1 avec sursis. Période probatoire: 6 mois. Item A1. Fonction: Joueur. Championnat: 1DTM. Club du fautif: Club B. Moment: Pendant match. Motif: Pendant match, Attitude incorrecte envers adversaire.

Sanction: 2 dates de suspension dont 1 avec sursis. Période probatoire: 6 mois. Item A1. Fonction: Joueur. Championnat: 1DTM. Club du fautif: Club A. Moment: Pendant match. Motif: Pendant match, attitude incorrecte envers adversaire.

Sanction: 2 dates de suspension dont 1 avec sursis. Période probatoire: 12 mois. Item A2. Fonction: Joueur. Championnat: HONNEUR MASCULINE. Club du fautif: Club B. Moment: Pendant match. Motif: Pendant match, injure envers adversaire.

Sanction: 3 dates de suspension dont 1 avec sursis. Période probatoire: 12 mois. Item A1. Fonction: Officiel responsable. Championnat: U18F HONNEUR. Club du fautif: Club B. Moment: Pendant match. Motif: Pendant match, attitude incorrecte envers arbitres.

Sanction: 3 dates de suspension dont 1 avec sursis. Période probatoire: 12 mois. Item A2. Fonction: Joueuse. Championnat: U18F EXCELLENCE. Club du fautif: Club B. Moment: Pendant match. Motif: Pendant match, atteinte à la considération des arbitres.

Sanction: 3 dates de suspension dont 1 avec sursis. Période probatoire: 12 mois. Item A1. Fonction: Officiel responsable. Championnat: U18F EXCELLENCE. Club du fautif: Club B. Moment: Pendant match. Motif: Pendant match, attitude incorrecte envers arbitres.

Sanction: 3 dates d'huis-clos dont 1 avec sursis. *Période probatoire*: 12 mois. *Item* D2. *Fonction*: Club pour son public. Championnat: U18F EXCELLENCE. Club fautif: Club B. Moment: Pendant match. Motif: Pendant match, atteinte à la considération des arbitres.